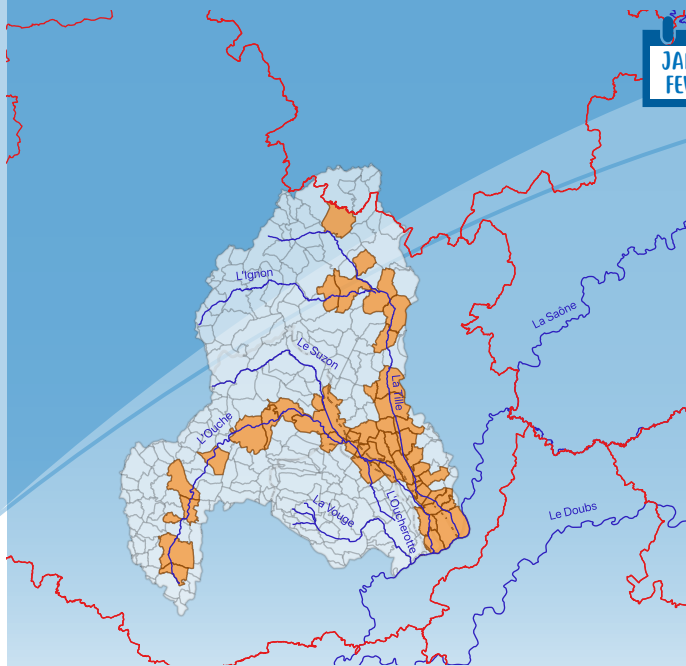


LES CRUES DE L'OUCHE, ET DE LA TILLE

1910

JANV.
FEVR.



Localisation des communes touchées par les inondations de l'Ouche, la Vouge et la Tille sur le département de la Côte-d'Or (EPTB Saône et Doubs, 2021).*



FICHE INONDATIONS

L'année 1910 a connu deux événements importants qui ont impacté l'ensemble de la France notamment sur l'Est du territoire. La succession de ces événements pluviométriques a entraîné des inondations par débordement de l'Ouche et la Tille. La Tille a également engendré un phénomène de remontée de nappe. Ces inondations, ont engendré des dégâts agricoles et matériels, qui ont été estimé à 80 millions d'euros.

CONTEXTE CLIMATIQUE

Pendant le mois de janvier 1910, les précipitations ont été discontinues. Cependant à partir du 16 jusqu'au 24 janvier, des pluies diluviennes sont tombées sur le territoire. Leur nature soudaine a entraîné la fonte des neiges, ce qui a engendré une saturation des sols. Cette saturation des sols a accentué les débordements sur les principaux cours d'eau du département, notamment l'Ouche et la Tille. Quelques jours après les inondations de la Tille, un phénomène de remontée de nappe s'est produit sur les mêmes communes inondées.

DÉBITS ET HAUTEUR D'EAU

Un débit de 180m³/s a été mesuré sur l'Ouche au niveau de la commune de Plombières-lès-Dijon, à la date du 22 janvier. Ce débit correspond à une période de retour de crue supérieure à 50 ans. L'Ouche a atteint une hauteur de 2 m au niveau du pont de la place du 1er Mai

Le 20 janvier, la Tille, au niveau du pont de la SNCF sur la commune de Lux, a atteint une hauteur d'eau supérieure de 70 cm par rapport à la crue de 2013 (cf. Fiche ORISK), ce qui correspond à 3m⁷¹. Cette hauteur d'eau est égale à une période de retour de crue de 50 ans.

MIEUX COMPRENDRE...

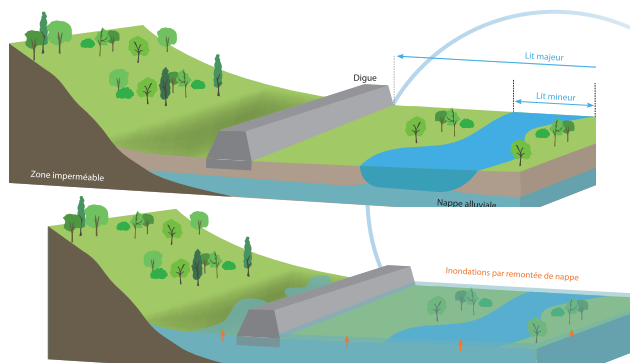
Période de retour de crue

Une crue de période de retour de 5 ans présente chaque année une chance sur 5 de se produire (une crue de période de retour de 10 ans = une chance sur 10). Elles sont communément notées Q5 et Q10.

Phénomène de remontée de nappe sur la Tille

Les précipitations ont alimenté et augmenté le niveau de la Tille, provoquant des inondations. Parallèlement les eaux de la Tille sont allées alimenter lentement la nappe alluviale et entrainer sa saturation. La saturation de la nappe alluviale a entraîné son débordement, ce qui correspond au phénomène de remontée de nappe.

Ce phénomène est décalé dans le temps par rapport aux inondations de la Tille, puisque l'écoulement de la nappe est plus lent que celui de la rivière. De plus ce décalage dans le temps a entraîné des dégâts supplémentaires dans des endroits non touchés par la crue.



* : Les communes localisées ne sont pas exhaustives

CONTACT

EPTB Saône et Doubs
220 rue du Km 400 - 71000 MÂCON
03 85 21 98 12 / info@eptb-saone-doubs.fr

E.P.T.B. ÉTABLISSEMENT PUBLIC
territorial du bassin
saône & doubs

ORISK
Observatoire du Risque Inondation,
de la Sécheresse et du Karst

LES PRINCIPAUX DÉGÂTS*

En 1910, il y a eu trois événements sur le département de la Côte-d'Or, un débordement pour l'Ouche et un débordement suivi d'une remontée de nappe pour la Tille. Ces phénomènes ont entraîné un décès et des dommages matériels et agricoles conséquents. Ces dégâts, ont été estimés à 20 millions de francs, ce qui est équivalent à près de 80 millions d'euros.

Plusieurs routes nationales ont été submergées. Ces submersions de routes se sont produites à cause des chaussées détériorées, des fossés comblés par des embâcles et des glissements de talus qui ont, à certains endroits entraîné la chute de murs de soutènement bâtis sur les berges de l'Ouche.

A Dijon, les débordements de l'Ouche ont inondé le quartier de l'Hôpital général, depuis la rue du Chinois (rue longeant un bras de l'Ouche derrière l'Hôpital) et le pont des Tanneries (n'existe plus actuellement). Plus loin et toujours dans Dijon, les inondations ont touché la rue de l'Île, la rue d'Alger et la rue des Trois-ponts (actuellement le Boulevard J.F Kennedy). De plus, l'Ouche a atteint une hauteur de 2 m au niveau du pont de la place du 1er Mai.

Par la suite les eaux de l'Ouche sont allées alimenter le Suzon, un cours d'eau plus petit actuellement empierré, qui traverse la ville de Dijon. Cela a entraîné des inondations dans la rue du Général Fauconnet avec une hauteur d'eau variant entre 50 cm et 1 m.

L'Ouche a également inondé la commune de Genlis et sa voie ferrée avec presque 1m50 d'eau, immobilisant les trains.

Les inondations de l'Ouche ont entraîné des dégâts importants de nature matérielle et agricole. Pour réparer les dégâts sur la commune de Dijon, des subventions à une hauteur équivalente à 28 millions d'euros ont été mobilisées.

Quant à la crue de la Tille, elle a atteint la commune de Lux et les eaux sont allées envahir les maisons, les caves, les sous-sols et les rues avec des hauteurs d'eau approchant les 2 m. La Tille a aussi submergé les champs, prenant au piège le bétail et noyant certains animaux.

Suite à ces inondations du mois de janvier, les sols ont été saturés et les nappes remplies au maximum. Début février, un phénomène de remontée de nappe s'est produit (cf « Mieux comprendre »). Les communes déjà touchées par les inondations telles que Lux, Genlis, Is-sur-Tille ou encore Arc-sur-Tille, se sont retrouvées une nouvelle fois les pieds dans l'eau, ce qui a aggravé considérablement les dégâts.

Après ces importantes crues, des travaux ont été réalisés sur la Tille et l'Ouche. Sur la Tille, un curage de son lit a été effectué et un entretien régulier a été mis en place. De plus, la Tille a été chenalisée par les Ponts et Chaussées pour réduire la vulnérabilité des communes face aux inondations. Parallèlement à la chenalisation de la Tille, des travaux de réfection sur les digues ont été lancés, notamment sur la commune de Pluvet. Par la suite, les digues de l'Ouche sur les communes de Rouvres-en-Plaine, d'Echenon et de Trouhans ont été remises en état.



L'arrière de l'Hôpital de Dijon, inondé par les eaux de l'Ouche (Archives municipales de Dijon)



A Dijon, la rue d'Alger est sous les eaux de l'Ouche avec environ 80 cm à 1m d'eau (Archives municipales de Dijon)



Rue de l'Île sous les eaux de l'Ouche, au niveau du déversoir de la commune de Dijon (Archives municipales de Dijon)



Le Suzon en crue avec une hauteur d'eau d'environ 80 cm sur la rue du Général Fauconnet à Dijon (Archives municipales de Dijon)

DOCUMENTATION



[Retrouvez toutes nos archives inondations sur notre site Internet](#)

BIBLIOGRAPHIE

Archives départementales de Côte D'Or
Archives municipales de Dijon
DDT Côte d'Or - Bien public